

Publié le 18 septembre 2020

La FedEpl et l'ANCT, main dans la main pour accompagner les collectivités locales

Jean-Marie Sermier, Président de la Fédération des Elus des Entreprises publiques locales, a rencontré Caroline Cayeux, Présidente de l'ANCT et Thierry Le Breton, Préfet et directeur général de l'ANCT, le 9 septembre 2020. Une convention de partenariat devrait être signée le 15 octobre prochain à Angers, dans le cadre du congrès des Epl.



La Présidente de l'ANCT a confirmé au Président de la FedEpl que **l'agence était complètement opérationnelle** et que sa feuille de route stratégique avait été votée par son conseil d'administration en juin dernier.

Avec ses 370 salariés, l'agence aura 3 missions principales :

- **Pilotage des contractualisations entre l'État et les collectivités locales**, notamment dans le cadre du plan de relance mais aussi sur certains territoires entre collectivités territoriales adjacentes
- **Animation des programmes thématiques nationaux comme Action Cœur de ville**, petites villes de demain ou encore le déploiement de la fibre et de la couverture téléphonique
- **Appui à l'ingénierie, par défaut, là où une carence d'opérateurs est constatée** et où l'envergure des projets justifie un accompagnement renforcé. Cette ingénierie ira de l'ingénierie amont à ingénierie opérationnelle, comprenant l'ingénierie financière.

Les présidents ont validé l'opportunité de la **signature d'une convention** de partenariat entre la

FedEpl et l'ANCT, qui portera sur **la meilleure identification des Epl par l'ANCT**, un partenariat renforcé sur certains sujets communs comme la revitalisation des centres anciens, les territoires de montagne et les Outre-mer. La signature devrait se concrétiser à l'occasion du [congrès des Epl à Angers le 15 octobre 2020](#).

Par Camille ROCCASERRA